

SOIRÉE D'JEUNES
CINEMA

HOLLYWOOD

SAMEDI 18 AVRIL 2026 **FAR**

DE 18H30 À MINUIT

GYMNASE DU PARC DE FONTENAY-AUX-ROSES

DEEJAY / VEEJAY

MARK DU MOOV ET JEUNES DU SERVICE JEUNESSE
TENUE "CHIC" SOUHAITÉE

ENTRÉE :
2€
(PAR PERSONNE)

SOIRÉE DES
COLLÉGIENS
11-16 ANS

ATTENTION : AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.





**SOIRÉE D'JEUNES
CINEMA**

HOLLYWOOD

FAR

SAMEDI 18 AVRIL 2026

DE 18H30 À MINUIT

GYMNASE DU PARC DE FONTENAY-AUX-ROSES

**CE FLYER A VALEUR DE PASS,
IL EST VALABLE POUR 4 PERSONNES**

**ATTENTION :
TOUTE ENTRÉE SANS CE CARTON
SERA IMPOSSIBLE.
AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE.**

VENTE DE BILLETS JUSQU'À 23H

*« ESPRIT CORRECT » exigé. L'organisation se réserve le droit d'admission.
À la sortie, chaque jeune est sous la responsabilité des parents.*

Formulaire d'autorisation d'exploitation d'image (personne mineure)

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Demeurant à :

Adresse email :

en tant que représentant légal, j'autorise expressément la commune de Fontenay-aux-Roses à enregistrer, filmer et/ou photographier lors de (nom de l'évènement/date) :

Soirée D'jeunes du 18 avril 2026

Mon enfant (nom et prénom) :

- J'autorise la commune à fixer, reproduire, diffuser, exploiter et communiquer au public son image et/ou sa voix telle qu'elles apparaissent dans les enregistrements, films et/ou photographies mentionnés ci-dessus (ci-après les « enregistrements »), par extraits ou en intégralité, sans limitation de nombre, sur tout support et/ou pour toute utilisation/réutilisation, et/ou par tout mode de diffusion quel qu'il soit.

Cette autorisation comprend le droit pour la commune :

- **de reproduire ou faire reproduire, utiliser, dupliquer, représenter, adapter ou faire adapter, modifier les enregistrements ;**
 - **de retoucher, mixer, assembler, monter, transcrire, arranger, numériser les enregistrements ;**
 - **d'intégrer à une base de données, stocker et archiver les enregistrements ;**
 - **de diffuser et d'exploiter les enregistrements, intégrés ou non à d'autres enregistrements, sur tous supports de communication au public, en ce compris notamment, sans que cette liste soit limitative, le FontenayMag (magazine municipal), le site internet de la commune, les plateformes sociales ;**
 - **d'exploiter directement ou indirectement les enregistrements à des fins non commerciales.**
- Cette autorisation est valable pour le monde entier pendant une durée de 3 ANS à compter de la date de l'évènement. Elle est consentie à titre gratuit et n'ouvrira droit à aucune rémunération complémentaire.
- Je renonce en conséquence à réclamer à la commune et à tout tiers autorisé par elle une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de mon image et/ou de ma voix dans les conditions définies aux présentes.

- La reproduction ou la représentation de son image et/ou de sa voix ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant leur reproduction ne devront pas donner lieu à une exploitation susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation, ou à toute autre exploitation préjudiciable.
- Je garantis qu'il n'existe aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de sa voix.
- J'ai été informé(e) conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel que la commune met en œuvre un traitement de données à caractère personnel me concernant afin d'exécuter et de gérer la présente autorisation et exploiter le ou les supports sur lesquels sont fixés son image et/ou sa voix.
- Ces informations sont destinées au personnel habilité de la commune. La base juridique du traitement est l'exécution contractuelle. Les données seront conservées pendant la durée de l'autorisation augmentée du délai de prescription légale.
- Je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'effacement de mes données à caractère personnel, à la limitation du traitement et à la portabilité des données.
- Je suis informé(e) que je dispose également d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de mes données à caractère personnel post-mortem.
- J'ai le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), en ligne ou par courrier postal.
- Pour exercer mes droits ou en cas de questions relatives à la protection des données à caractère personnel je peux contacter le Responsable du traitement, à savoir la commune de Fontenay-aux-Roses, à l'adresse suivante : **75 rue Boucicaut 92260 Fontenay-aux-Roses, ou le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante dpo@fontenay-aux-roses.fr**.

Fait à :

Le :

Signature

**Partie à conserver
par le/la signataire**

Formulaire d'autorisation d'exploitation d'image (personne mineure)

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Demeurant à :

Adresse email :

en tant que représentant légal, j'autorise expressément la commune de Fontenay-aux-Roses à enregistrer, filmer et/ou photographier lors de (nom de l'évènement/date) :

Soirée D'jeunes du 18 avril 2026

Mon enfant (nom et prénom) :

- J'autorise la commune à fixer, reproduire, diffuser, exploiter et communiquer au public son image et/ou sa voix telle qu'elles apparaissent dans les enregistrements, films et/ou photographies mentionnés ci-dessus (ci-après les « enregistrements »), par extraits ou en intégralité, sans limitation de nombre, sur tout support et/ou pour toute utilisation/réutilisation, et/ou par tout mode de diffusion quel qu'il soit.

Cette autorisation comprend le droit pour la commune :

- **de reproduire ou faire reproduire, utiliser, dupliquer, représenter, adapter ou faire adapter, modifier les enregistrements ;**
 - **de retoucher, mixer, assembler, monter, transcrire, arranger, numériser les enregistrements ;**
 - **d'intégrer à une base de données, stocker et archiver les enregistrements ;**
 - **de diffuser et d'exploiter les enregistrements, intégrés ou non à d'autres enregistrements, sur tous supports de communication au public, en ce compris notamment, sans que cette liste soit limitative, le FontenayMag (magazine municipal), le site internet de la commune, les plateformes sociales ;**
 - **d'exploiter directement ou indirectement les enregistrements à des fins non commerciales.**
- Cette autorisation est valable pour le monde entier pendant une durée de 3 ANS à compter de la date de l'évènement. Elle est consentie à titre gratuit et n'ouvrira droit à aucune rémunération complémentaire.
- Je renonce en conséquence à réclamer à la commune et à tout tiers autorisé par elle une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de mon image et/ou de ma voix dans les conditions définies aux présentes.

- La reproduction ou la représentation de son image et/ou de sa voix ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant leur reproduction ne devront pas donner lieu à une exploitation susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation, ou à toute autre exploitation préjudiciable.
- Je garantis qu'il n'existe aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de sa voix.
- J'ai été informé(e) conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel que la commune met en œuvre un traitement de données à caractère personnel me concernant afin d'exécuter et de gérer la présente autorisation et exploiter le ou les supports sur lesquels sont fixés son image et/ou sa voix.
- Ces informations sont destinées au personnel habilité de la commune. La base juridique du traitement est l'exécution contractuelle. Les données seront conservées pendant la durée de l'autorisation augmentée du délai de prescription légale.
- Je suis informé(e) que je dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'effacement de mes données à caractère personnel, à la limitation du traitement et à la portabilité des données.
- Je suis informé(e) que je dispose également d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de mes données à caractère personnel post-mortem.
- J'ai le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), en ligne ou par courrier postal.
- Pour exercer mes droits ou en cas de questions relatives à la protection des données à caractère personnel je peux contacter le Responsable du traitement, à savoir la commune de Fontenay-aux-Roses, à l'adresse suivante : **75 rue Boucicaut 92260 Fontenay-aux-Roses, ou le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante dpo@fontenay-aux-roses.fr.**

Fait à :

Le :

Signature

**Partie à conserver
par la ville**



AUTORISATION PARENTALE

Service jeunesse
06 24 72 47 22

**DANS LE CADRE DE LA
SOIRÉE D'JEUNES DU 18 AVRIL 2026**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

en qualité de Père Mère Tuteur

Adresse :

.....

Courriel :

Téléphone :

Autorise mon enfant

(Non et prénom) :

à participer à la soirée D'jeunes le 18 avril 2026 de 18h30 à minuit au gymnase du Parc.

Je m'engage à venir récupérer mon enfant sur le lieu de la soirée

OU

J'autorise Mr ou Mme

à récupérer mon enfant (avec présentation d'une pièce d'identité)

Fait à :

Le :

Signature :



SOIRÉE D'JEUNES
CINEMA

HOLLYWOOD

FAR

SAMEDI 18 AVRIL 2026

DE 18H30 À MINUIT

★ GYMNASSE DU PARC DE FONTENAY-AUX-ROSES ★